

Projet d'établissement du Village d'Enfants d'Amboise (37- Indre-et-Loire)

Le Village d'Enfants d'Amboise a été créé en 1981 sur la commune d'Amboise, en Indre-et-Loire. Il est implanté sur un terrain de plus de deux hectares, à 25 kilomètres de Tours sur la rive gauche de la Loire. Il est situé proche du centre-ville et de la gare SNCF et bénéficie de toutes les infrastructures communales. Il est desservi par des transports urbains.

Il est composé de 6 maisons consacrées à l'habitat et l'accueil des enfants et d'un bâtiment administratif.

Chacune des 6 maisons (d'une superficie habitable de 160 à 180 m²) est entièrement équipée et présente toutes les garanties de sécurité pour permettre au personnel et aux enfants d'évoluer dans les meilleures conditions. Elle accueille 6 enfants pour une capacité totale de 48 enfants.

Une prise en charge spécifique

Le type d'accueil de l'établissement se situe comme une troisième voie entre les familles d'accueil et les établissements type MECS. Le mode d'accueil familial ne signifie pas de proposer une substitution d'une famille à une autre. Dans cette terminologie, il faut entendre simplement la volonté d'un mode d'accueil qui cherche à se différencier de l'accueil institutionnel dans la mesure où les conditions de vie se rapprochent de celles d'une vie familiale.

Une organisation proche d'une vie de famille.

Nous avons fait le choix d'une prise en charge quotidienne avec une gestion de maison laissée à l'initiative des éducateurs familiaux. Ils sont les référents de première instance et organisent la vie de la maison avec la participation des enfants : achats de nourriture, préparation des repas, linge, ménage, décoration, achat des vêtements, organisation des loisirs, etc... Chaque mois, les éducateurs reçoivent un budget qu'ils gèrent de manière autonome dans le respect des orientations comptables. Une liberté d'action et un domaine d'initiative élargi leur permettent d'être au plus près des besoins des enfants. Ainsi, une plus grande marge d'autonomie, une coordination plus facile, une plus grande spontanéité favorisent le développement des micros expériences du quotidien. Les enfants bénéficient alors d'un parcours plus ancré dans le réel. Ce système favorise d'autant plus le projet individuel et l'accès à l'autonomie, que chacun peut y vivre à son rythme et être acteur de son évolution.

- **La maison.** C'est un lieu symbolique, porteur d'un climat convivial. Chaque maison, avec son jardin est considérée comme un endroit privé et protecteur que les enfants s'approprient. La maison offre un environnement chaleureux, confortable et sécurisant.

- **Rythme de vie familiale avec ses propres règles de vie.** Chaque groupe familial adapte ses propres règles et son fonctionnement spécifique, en fonction des éducateurs et des enfants qui le composent. Il n'y a pas de règles institutionnelles pour les heures de lever, coucher...
- **L'intégration dans l'environnement** social, scolaire et culturel local. Les enfants sont inscrits dans différentes écoles des alentours pour éviter la stigmatisation d'une appartenance à un collectif. A l'extérieur, ils sont membres de différents clubs sportifs, de loisirs, afin de s'intégrer dans l'environnement local. Par ailleurs, nous favorisons au maximum les relations avec les enfants vivant à l'extérieur du Village : invitations aux repas, activités communes etc...

Dans le cadre de ces deux axes qui fondent sa démarche, ACTION ENFANCE entend mettre en œuvre des principes qui garantissent ses missions et la qualité des réponses apportées aux enfants, aux familles et aux partenaires.

Organisation interne

Le Village d'Enfants est le mode d'accueil emblématique de la Fondation ACTION ENFANCE depuis 60 ans maintenant. Bien repéré notamment de par son architecture, il permet de proposer aux enfants et aux jeunes qui nous sont confiés un mode d'accueil de type familial, stable et rassurant, en maisons, en petits effectifs (6 par maison), avec une présence éducative stable et bien repérée puisque les mêmes éducateurs familiaux se relaient auprès des mêmes enfants 24h sur 24 tous les jours de l'année.

L'accompagnement spécifique des adolescents

La volonté de l'équipe éducative est d'accompagner ce cheminement des jeunes vers l'autonomie pour faciliter la transition vers la vie adulte des jeunes de 15 à 21 ans. De par les modes d'accueil proposés, l'établissement propose un accompagnement qui tient compte de leurs besoins et de leurs intérêts.

L'autonomie : si l'objectif d'une autonomie financière est important, il ne peut pas être unique et central : travailler seulement sur la dimension professionnelle, surtout pour les jeunes en difficulté, revient la plupart du temps à les confronter, dans leur course à la recherche d'un emploi, à des blocages dans les autres sphères de leur vie, notamment sur les plans personnel et relationnel.

Le passage à la vie adulte : ce « passage » représente davantage un processus qu'une étape. On ne devient pas adulte du jour au lendemain, malgré la norme de la majorité légale établie à 18 ans, et qui détermine souvent la fin de la prise en charge par l'établissement et par l'ASE. Le moment de l'entrée dans l'âge adulte se caractérise plutôt par diverses manifestations, qui varient d'un individu à l'autre et que l'équipe accompagne au plus près des besoins et des capacités de chaque jeune : accession à un logement autonome, à une situation permettant d'assurer des revenus à l'issue d'une formation, à un statut administratif autonome...

Notre spécificité est de privilégier la relation fraternelle en tant que fondement de la mission éducative.

La vie entre frères et sœurs constitue un repère familial essentiel en tant que cadre sécurisant, espace relationnel, lieu d'expression et d'expérience, et surtout de transmission de l'histoire familiale.

Objectifs de développement

Mieux articuler les différents modes d'accueil et d'accompagnement :

Travailler en collaboration avec les deux autres établissements d'Indre-et-Loire de la Fondation, Pocé et Chinon

Accompagner les sorties de placement pour les jeunes majeurs, prévenir les risques de rupture de parcours

Proposer des actions de formations collectives et développer la notion partenariale avec les familles

Renforcer les compétences des équipes éducatives sur l'accompagnement à la scolarité

Formaliser et évaluer les modes d'accueil